# 

* Datum : 20-07-2004
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2004726970
* Auteur :

Tribunal de commerce de Huy
Par jugement du tribunal de commerce de Huy du 14 juillet 2004, a été déclarée ouverte, sur aveu, la faillite de la S.P.R.L. A La Bonne Femme, en liquidation, ayant son siège social et son établissement à 4500 Huy, rue Saint-Pierre 35, inscrite à la B.C.E. sous le n° 0424.150.613 (anc. R.C. Huy 32200), pour l'exploitation d'une boulangerie pâtisserie.
Juge-commissaire : Jacques Pleinevaux, juge consulaire.
Curateur : Nahema Mokeddem, avocat à 4500 Wanze, place Faniel 18.
Les déclarations de créances doivent être déposées au greffe du tribunal de commerce de Huy, dans les trente jours, à compter dudit jugement.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances, le mercredi 8 septembre 2004, à 8 h 45 m, au greffe de ce tribunal.
Le greffier, (signé) Georgette Mottet.